

Les espèces d'intérêt communautaire sur le territoire champardenais



CUIVRÉ DES MARAIS

Lycaena dispar

(Haworth, 1802)



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional



Basse Vallée de l'Aube

Le Cuivré des marais...

Quézako ?

Le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), aussi appelé Grand Cuivré, se rencontre principalement en plaine dans des **prairies humides ou inondables** et localement le long de fossés humides non fauchés.

Le mâle se distingue des autres cuivrés par la **virgule noire** sur la face supérieure des ailes, le dessous des ailes postérieures est **gris pâle, bleuté ponctué de noir et bordé d'orange**. La femelle est plus grande que le mâle.

Sa période de vol s'étend de **fin-mai à mi-juin** dans nos régions, les adultes peuvent parcourir **jusqu'à 20 kilomètres** pour coloniser de nouveaux milieux !

Aux heures les plus chaudes, les mâles deviennent **territoriaux**, poursuivant leurs rivaux sur un rayon de **20 mètres autour de leur perchoir** (herbe sur-élevée).

La **ponte** se fait sur les **feuilles d'Oseille**, souvent regroupés par 2 ou 4 œufs. L'incubation dure 5 à 18 jours et les chenilles vont se nourrir du limbe foliaire de la plante. Étant donné leur habitat, les chenilles se sont adaptées et peuvent ainsi être **immergées**, seulement **lors de leur diapose**, pendant plusieurs **semaines** !

SON STATUT :

Directive «Habitats-Faune-Flore» (Annexes II et IV)
Convention de Berne (Annexe II)
Protégé au niveau national (art. 2)
Inscrit sur la Liste Rouge des insectes menacés de
Champagne-Ardenne

Description du suivi

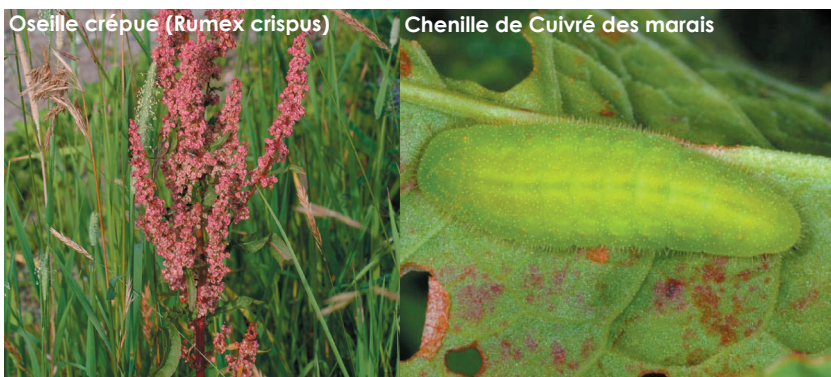
Méthodologie et indicateurs de relevés

Les prospections pour cette espèce se réalisent en **3 passages entre le 25 mai et le 20 juin**, concentrés sur les milieux favorables à l'espèce en zones Natura 2000. Un cheminement aléatoire est réalisé sur chaque site (quadrillée en maille de 1x1 km) pour déterminer la présence ou l'absence de l'espèce.

Sur site, on note le **nombre d'individus**, leur **sex** et leur comportement. On **cartographie les territoires prospectés** ainsi que les **habitats potentiellement favorables**. On recherche les preuves de **reproduction** (observation de pontes, d'œufs) et **atteintes effectives** sur les milieux (fauche précoce, piétinement par pâturage...).

Oseille crépue (*Rumex crispus*)

Chenille de Cuivré des marais

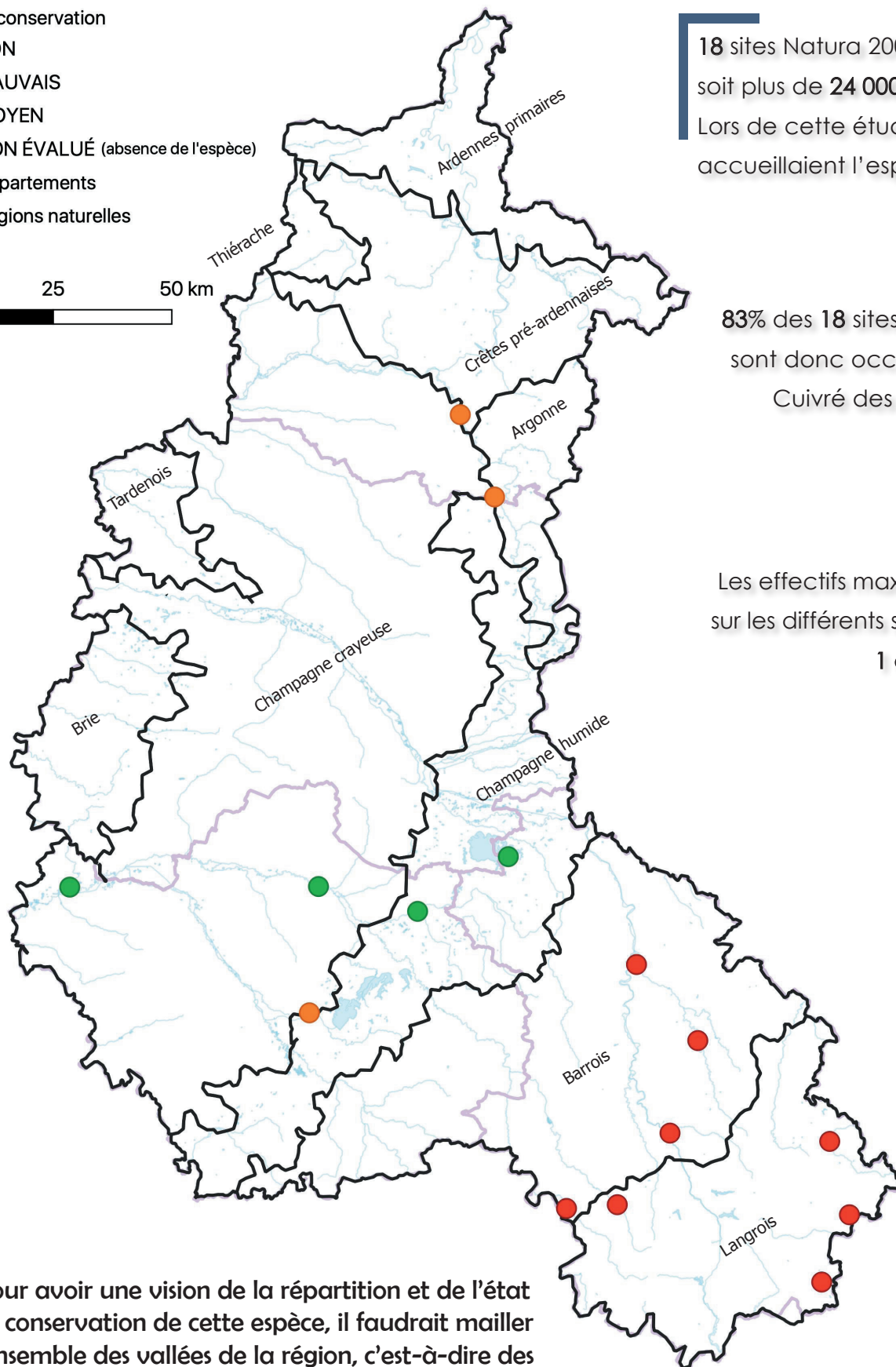


Point carto et résultats !

État de conservation

- BON
- MAUVAIS
- MOYEN
- NON ÉVALUÉ (absence de l'espèce)
- Départements
- Régions naturelles

0 25 50 km



18 sites Natura 2000 prospectés
soit plus de **24 000 hectares**.
Lors de cette étude, 15 sites
accueillaient l'espèce !

83% des 18 sites prospectés
sont donc occupés par le
Cuivré des marais.

Les effectifs maximums relevés
sur les différents sites varient de
1 à 11 individus !

Pour avoir une vision de la répartition et de l'état
de conservation de cette espèce, il faudrait mailler
l'ensemble des vallées de la région, c'est-à-dire des
milliers d'hectares.

Même si l'espèce peut avoir une seconde génération
avec un fort pouvoir de dispersion, la fragmentation
des habitats induit à l'extinction du Cuivré des
marais.

Cuivré des marais mâle



Menaces observées

- Assèchement et destruction des zones humides.
- Développement des plantations de ligneux sur des sites favorables (Peupliers notamment).
- Fauche précoce des prairies humides.
- Pâturage intensif des prairies humides inondables et eutrophisation du milieu.

Actions à mettre en œuvre

- Proposer, localement, des périodes de fauches et curages des fossés en fonction du cycle de développement de l'espèce.
- Préserver un maximum les réseaux de prairie sur l'ensemble de la région.
- Réaliser un pâturage extensif sur les prairies humides favorables à l'espèce.
- Mettre en place un suivi des effectifs d'adultes sur les sites.

Curage précoce des fossés



Plantation de Peupliers



Prairie fauchée



Partenaires et contacts

Association Nature du Nogentais

Maison des eaux
Chemin de l'île aux écluses
10400 NOGENT-SUR-SEINE
Tél. : 03.25.39.19.92



Ligue pour la Protection des Oiseaux Champagne-Ardenne

Der Nature Ferme des Grands Parts
51290 OUTINES
Tél. : 03.26.72.54.47



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE

Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne

9, rue Gustave Eiffel
10430 ROSIERES-PRES-TROYES
Tél. : 03.25.80.50.50



REgroupement des Naturalistes ARdennais

3, rue Choisy
08130 COULOMMES-ET-MARQUENY
Tél. : 03.24.33.54.23



REGROUPEMENT DES
NATURALISTES
ARDENNAIS

Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement du Pays de Soulaïnes

Domaine de Saint Victor
10200 SOULAINES-DHUYS
Tél. : 03 25 92 28 33



PAYS DE SOULAINES



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Nous remercions l'ensemble des
partenaires qui se sont investis
dans ce programme.